

HRW : "Bob Rugurika a passé un mois en prison – c'est un mois de trop"

Human Rights Watch, 18 février 2015 Burundi : Un journaliste emprisonné va être libéré sous caution La Cour d'appel de Bujumbura a ordonné la libération de Bob Rugurika dans l'attente de son procès (Nairobi) â€“ La Cour d'appel de Bujumbura, la capitale du Burundi, a ordonné, le 18 février 2015, la remise en liberté sous caution du journaliste Bob Rugurika, très connu dans ce pays, a indiqué Human Rights Watch aujourd'hui. [Photo : Une foule importante se rassemble devant le siège de la Radio publique africaine (RPA), dans la capitale du Burundi, Bujumbura, le 18 février 2015, suite à l'annonce de la libération imminente du journaliste Bob Rugurika, qui avait été arrêté le 20 janvier.]

« La décision de la Cour d'appel de libérer Bob Rugurika est une excellente nouvelle â€“ pour Bob Rugurika lui-même mais aussi pour d'autres journalistes burundais et pour la liberté de la presse dans ce pays », a déclaré Daniel directeur de la division Afrique Human Rights Watch. « Les autorités burundaises devraient maintenant lui permettre, ainsi qu'à la station de radio qu'il dirige, de poursuivre leur important travail. » Bob Rugurika, directeur de la Radio publique africaine (RPA), l'une des stations de radio les plus écoutées du Burundi, a été arrêté le 20 janvier après que la RPA eut diffusé une série de reportages d'investigation sur le meurtre en septembre 2014 de trois religieuses italiennes dans ce pays. Parmi ces reportages figurait un entretien avec un homme qui affirmait avoir participé à ces meurtres, et qui impliquait de hauts responsables des services de renseignement et des forces de sécurité dans l'organisation de l'attaque. Bob Rugurika a été inculpé de complicité d'assassinat, violation du secret d'instruction, recel d'un criminel et manquement à la solidarité publique. Le 4 février, la Chambre de conseil du Tribunal de grande instance de Bujumbura a statué que Bob Rugurika devrait rester en détention préventive en attendant de son procès. Ses avocats ont fait appel de cette décision, et la Cour d'appel a ordonné sa remise en liberté sous caution. Des retards enregistrés dans les procédures administratives auront pour conséquence qu'il ne sera probablement pas libéré avant le 19 février. Le gouvernement burundais devrait s'assurer que les journalistes ne soient pas punis simplement pour avoir diffusé des informations sur des sujets controversés ou sensibles, a souligné Human Rights Watch. Alors que la nouvelle de la décision de la Cour d'appel se répandait, une foule nombreuse s'est rassemblée devant le siège de la RPA à Bujumbura, acclamant cette décision et attendant la libération de Bob Rugurika. L'arrestation de Bob Rugurika en janvier a suscité une grande campagne de mobilisation publique menée par des journalistes burundais et par des organisations de la société civile. Des appels à sa libération ont également été lancés par des gouvernements et des organisations à travers le monde â€“ notamment par des représentants de l'Union européenne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, ainsi que par la Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. D'autres organismes, dont le Département d'État américain et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ont exprimé leur préoccupation au sujet de la détention de Bob Rugurika. Le 12 février, le Parlement européen a adopté une résolution appelant à sa libération immédiate et inconditionnelle. L'arrestation de Bob Rugurika a eu lieu dans le cadre d'une tendance croissante d'attaques contre des personnes perçues comme étant des acteurs du gouvernement, à l'approche des élections qui doivent se tenir à partir du mois de mai au Burundi. Des journalistes indépendants, des militants de la société civile et des membres de partis politiques d'opposition ont été régulièrement l'objet d'intimidation et de menaces, et ont été empêchés d'exercer leurs activités. Certains ont été arrêtés et poursuivis en justice. En mai 2014, un éminent défenseur des droits humains, Pierre Claver Mbonimpa, a été arrêté à la suite d'une interview accordée à laquelle il affirmait que de jeunes Burundais recevaient des armes et étaient envoyés pour un entraînement militaire en République démocratique du Congo. Il a été accusé d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'État libéré en septembre 2014 pour raisons de santé, mais il attend encore d'être jugé. « Bob Rugurika a passé un mois en prison â€“ c'est un mois de trop », a conclu Daniel Bekele. « Aucun journaliste ne devrait être amené à payer sa propre liberté le prix de la liberté d'expression. »